

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 31-2023	MOYENS GENERAUX MARCHE DE TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> · Marché n° 2022-01 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 7 : Cloisons sèches/Isolation – Avenant n° 1
--------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

VU la Décision du Maire n° 37-2022 relative à l'attribution du marché de travaux n° 2022-01 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2022-01 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - lot n° 7 : Cloisons sèches/Isolation, selon le montant actualisé suivant :

Lot n°7 : Cloisons sèches/Isolation	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
ADI 1 rue des saules 44800 SAINT HERBLAIN	51 000,00 €	99,70 €	51 099,70 €	0,20 %

Article 2. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 21 mars 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **12 7 MARS 2023**

et affichée

le **2 8 MARS 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2022-01 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 7 ; Cloisons sèches/Isolation - Avenant n. 1

Date de transmission de l'acte 27/03/2023

Date de réception de l'accusé 27/03/2023
de réception :

Numéro de l'acte : DEC31-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230321-DEC31-2023-CC

Date de décision : 21/03/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. Avenants